PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES GREFFIERS DE COURS MUNICIPALES DU QUÉBEC, tenue le 10 octobre 2003, à 14H30, au Château Cartier.

SONT PRÉSENTS:

Sylvie Millette, St-Hyacinthe, présidente Suzanne Boyer, coordonnatrice Luc Moranville, Mirabel, vice-président Dianne Grenier, Boisbriand, secrétaire Ginette Poirier, Magog, trésorière

Mesdames et Messieurs:

Caroline Couture, Acton Vale Marie-Christine Fraser, Asbestos Jacques Comeau, Baie Comeau Guylaine Boucher, Beloeil Cécile Beaudet, Blainville Johanne Corbeil, Candiac Lucette Boisvert, Chambly Louise Racicot, Chibougamau Lyne Gauthier, Deux-Montagnes Diane Lamontagne, Donnacona Marcel Desruisseaux, Drummondville Lucie Poulin, Gatineau Annie Crousset, Gatineau Marc Gohier, Gatineau Nicole Généreux-Lapointe, Joliette France Harvey, L'Assomption Nicole Martel, La Pocatière Jean-Sébastien Poirier, La Tuque Marc Poulin, Lachute Carole Lemelin, Lévis Martyne Marmen, Lévis Paul Léveillé, Mascouche Lynda Blanchette, Montmagny Chantal Hamel, M.R.C. Côtes de Beaupré Suzanne Lévesque, M.R.C. De Bellechasse Karine Simard, M.R.C. De l'Islet Andrée Laporte, M.R.C. De Lajemmerais Isabelle Fradette, M.R.C. De Lotbinière Louise Deshaies, M.R.C. De Matawinie Lucie R.St-Pierre, M.R.C. Des Collines de l'Outaouais Guylaine Lampron, M.R.C. Du Val-Saint-François Sylvie Marcotte, M.R.C. Le Haut-Saint-Laurent Michel Aubin, M.R.C. Montcalm René Turcotte, Plessisville Louise Levasseur, Princeville Marie-Claude Roux, Repentigny Sylvie Guilbault, Repentigny Marie-Claude Themens, Rosemère

Denise Bouchard, Saguenay
Francyne Tanguay, St-Eustache
Michèle Chabot, St-Georges
Vicky Jean, St-Rémi
Sylvie Savoie, Ste-Adèle
Claude Laneuville, Ste-Agathe-des-Monts
Céline Rodrigue, Ste-Marie
Isabelle Boutin, Shawinigan
Suzanne Crevier, Sherbrooke
Marc Brochu, Terrebonne
Diane Bédard, Victoriaville

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE:

Madame la présidente déclare l'assemblée ouverte à 14H10.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

A03-10-007

Il est proposé par Madame Lucie R.St-Pierre de la M.R.C. Des Collines de l'Outaouais dûment appuyé par Madame Marie-Claude Roux de Repentigny

ET IL EST RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de l'assemblée des membres de l'Association des greffiers de Cours municipales du Québec soit et est par les présentes amendé de manière à lire à l'item 24. Varia : A) Comité sur les Archives Nationales, B) Représentant de l'AGCMQ à l'Association des Administrateurs Judiciaires du Canada. ADOPTÉ.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 6 JUIN 2003:

A03-10-008

Il est proposé par Madame Lucie R.St-Pierre de la M.R.C. Des Collines de l'Outaouais dûment appuyé par Madame Andrée Laporte de la M.R.C. De Lajemmerais

ET IL EST RÉSOLU

QUE le procès-verbal de l'assemblée des membres de l'Association des greffiers de Cours municipales du Québec du 6 juin 2003 soit et est par les présentes, adopté tel que déposé. **ADOPTÉ.**

4. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES:

L'Association accueille les nouveaux membres suivants :

Marlène Painchaud, Granby Marie-Christine Fraser, Asbestos Nicole Martel, La Pocatière

5. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE:

Madame Poirier dépose les rapports financiers de l'Association et du Symposium datés du 31 août 2003.

6. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR:

A03-10-009

Afin de procéder à l'exercice financier 2003 de l'Association des greffiers de Cours municipales du Québec :

Il est proposé par Madame Micheline Martin de Châteauguay dûment appuyé par Monsieur Michel Aubin de la M.R.C. De Montcalm

ET IL RÉSOLU

QUE l'Association nomme à titre de vérificateur pour l'exercice financier 2003, Monsieur Claude Girard, comptable. **ADOPTÉ.**

7. FORMATION 2004 – VILLES HÔTESSES:

La formation de mars 2004 se déroulera à Drummondville et celle de juin 2004 se déroulera à Beloeil.

8. COMPTE-RENDU DU COMITÉ MULTIPARTITE UMQ SUR L'AVENIR DES COURS MUNICIPALES:

Madame Millette informe les membres que la dernière réunion s'est tenue le 17 septembre 2003. A l'ordre du jour, se retrouvaient les items suivants : le projet de loi 6, l'entente spécifique pour les constats émis sur les routes numérotées, le suivi des ententes MRC/Sûreté du Québec, suivi de la Loi 139, les règles de pratique et le suivi du comité de liaison du Barreau du Québec sur les cours municipales.

La prochaine réunion est fixée le 29 octobre 2003. Le président du Comité a invité le juge en chef afin d'échanger sur nos préoccupations concernant les règles de pratique.

Madame Millette nous informe que Me Hammond est intervenante pour le ministère de la Justice dans le dossier des règles de pratique.

D'après Me Hammond, le ministère abonde dans notre sens et les règles devront être allégées. Madame Millette nous informe que le 28 octobre 2003, Me Hammond rencontrera un comité restreint sur la rémunération des juges municipaux et ce, avant la rencontre des membres du Comité multipartite..

9. ENTENTE SPÉCIFIQUE POUR LE TRAITEMENT DES CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS PAR LA S.Q. SUR LES ROUTES NUMÉROTÉES:

Madame Millette nous informe de ce qui se passe dans ce dossier. Des points majeurs ont été réglés le 7 octobre 2003 et il ne reste que quelques points à solutionner dont le transfert des données au BIA.

10. PROJET DE LOI 6 MODIFIANT LE CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET LE CODE DE PROCÉDURE PÉNALE CONCERNANT LA PERCEPTION DES AMENDES:

Le 23 septembre 2003 se sont tenues la conférence de presse et la Commission parlementaire. L'adjoint parlementaire a demandé au Comité multipartite des notes supplémentaires concernant la nouvelle plainte. Une copie de la lettre a été remise à chaque membre au début de la formation.

11. LOI 139 – MODALITÉS DE PAIEMENT:

Suite au document préparé par Me Lessard du BAVAC concernant les données à transmettre, Madame Millette a communiqué avec celle-ci pour l'informer que les données qu'elle voudrait obtenir, sont fournis par les statistiques que nous faisons parvenir à chaque année au ministère.

Il est convenu que les renseignements qui apparaîtront sur la liste des remises seront le # du constat ou le # du dossier le cas échéant, le nom du contrevenant, le montant de la contribution payée et le total du remboursement. Les remises doivent être faites mensuellement ou trimestriellement.

De plus, il devra y avoir deux chèques distincts, un pour le remboursement de la suramende compensatoire (pour les cours municipales qui traitent le criminel) et un autre pour le remboursement de la contribution.

Également, on demande notre collaboration afin que les statistiques que nous fournissons au ministère, le soit au plus tard à la fin février de chaque année.

12. RÈGLES DE PRATIQUE:

Le sujet a été vu à l'item 8.

13. COMITÉ JUSTICE - AGCMQ:

Une prochaine rencontre devrait être fixée en novembre 2003. Si des personnes ont des sujets de discussion, nous en faire part.

14. TRANSMISSION D'INFORMATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Madame Millette demande si des membres recevaient de l'information privilégiée (ex. : Arrêt Ell) de lui transmettre et de ne pas prendre pour acquis que les membres du C.A. sont nécessairement au courant.

15. COMITÉ DE LIAISON – JUGES ET GREFFIERS :

La dernière réunion s'est tenue le 10 juin 2003 où il a été question du suivi des règles de pratique, des ententes cadre et spécifiques avec la SQ, du Comité multipartite, de la convention signée par les membres du Comité, de la nomination d'une secrétaire au Comité et des frais de fonction. Aucune date n'a été fixée pour une prochaine rencontre

16. COMITÉ DE LIAISON BARREAU DU QUÉBEC – COURS MUNICIPALES :

Monsieur Moranville informe les membres que la dernière réunion s'est tenue le 25 septembre 2003 et il n'a pas été convié.

17. INDICATEURS DE PERFORMANCE:

Pour faire suite au document émis par la COMAQ, une rencontre est prévue le 17 octobre 2003 pour étudier les indicateurs de performance et les facteurs d'influence qui correspondent aux cours municipales. Madame Millette informe les membres que c'est un banc d'essai, donc en phase de développement.

18. RAPPORT DU COMITÉ DES ÉLECTIONS :

Sont élus Messieurs Luc Moranville et Marc Poulin et Madame Dianne Grenier aux postes respectifs de vice-président, coordonnateur et secrétaire.

19. RAPPORT DU COMITÉ DE LÉGISLATION :

Madame Suzanne Crevier nous informe que le Comité s'est impliqué au niveau du projet de loi 6. Elle demande si d'autres membres veulent se joindre au Comité.

20. RAPPORT DU COMITÉ DU SITE WEB:

Aucun changement depuis la dernière assemblée.

21. RAPPORT DU COMITÉ DU BULLETIN :

Madame Boyer nous confirme qu'elle continue de s'occuper du Bulletin.

22. RAPPORT DU COMITÉ DU SYMPOSIUM :

Monsieur Poulin remercie le Conseil d'administration et les membres du Comité pour leur implication. Il adresse un remerciement spécial à Madame Sylvie Guilbault pour le travail effectué pour obtenir des commandites (13 000\$).

Messieurs Marc Poulin, Marc Brochu et Luc Moranville continueront de prendre en charge le prochain Symposium. Monsieur Moranville demande aux membres de faire un effort concernant les commandites afin d'aider Madame Guilbault.

L'Association remercie tous les Comités.

23. CORRESPONDANCE:

Madame Millette informe les membres que suite aux élections provinciales, elle a envoyé une lettre au Ministre de la justice pour l'informer de notre existence, pour l'inviter à notre Symposium et par le fait même pour solliciter une rencontre. Nous n'avons pas reçu d'accusé réception. Le 19 septembre 2003, elle a fait parvenir une nouvelle lettre avec une copie de la précédente. A ce jour, il n'y a toujours pas d'accusé réception.

Madame Millette a reçu différentes invitations aux Congrès de la Conférence des juges municipaux, de l'Association des procureurs de la Poursuite des cours municipales...

Madame Millette nous informe qu'elle a reçu une très belle lettre de Madame Fernande Beaudoin de La Pocatière. Les membres recevront une copie de cette lettre lors d'un prochain envoi.

24. VARIA:

- A) Comité sur les Archives Nationales : Un nouveau comité est formé par Mesdames Lucie R.St-Pierre et Marie-Claude Roux, de Monsieur Luc Moranville et d'un membre de la cour municipale de Gatineau.
- B) Représentant de l'AGCMQ à l'Association des Administrateurs Judiciaires du Canada: Le Conseil d'administration analysera la pertinence de déléguer un ou des représentants pour assister à leur colloque en septembre 2004.

25. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:

A03-10-010

Tous les items de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Madame André Laporte de la M.R.C. De Lajemmerais dûment appuyé par Monsieur Michel Aubin de la M.R.C. De Montcalm

ET IL EST RÉSOLU

QUE l'assemblée générale des membres de l'A.G.C.M.Q. soit et est levée à 15H10.

ADOPTÉ.

Sylvie Millette Présidente Dianne Grenier Secrétaire